

# CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

# Séance du 08 juin 2020 à 19 heures 00 minutes Grande Salle de l'Espace Deydier

Présents: M. ARNAUD Thierry, Mme BANNIER Marie-Claude, M. BOURGEOIS David, M. BOYER Joël, Mme CHARROUD Annie, Mme DONDEY Patricia, M. GANDON Christian, M. GIAUFRET Hervé, Mme GONNET Léa, M. MAURIN Thierry, Mme MAYRAS Françoise, Mme NURY Mélissa, M. RAVEL Pascal, M. SOULAVIE François, M. SOUTEYRAND Marc

<u>Procuration(s)</u>: M. AVIAS Cyrille donne pouvoir à M. GANDON Christian, Mme TROUILLAT Geneviève donne pouvoir à M. SOULAVIE François

Absent(s): Mme OLLIER Anne

Excusé(s): M. AVIAS Cyrille, Mme DALLARD Nathalie, Mme TROUILLAT Geneviève

#### Ouverture de séance.

La séance est ouverte à 19 heures sous la présidence de M. SOUTEYRAND Marc. Monsieur le Maire procède à l'appel, le quorum est atteint.

Après l'appel des Conseillers Municipaux, Mme BANNIER Marie-Claude est désigné(e) à l'unanimité secrétaire de séance conformément à l'article L2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### Dossiers soumis à délibération

## 14-2020 Détermination des commissions et désignation de leurs membres

Après en avoir débattu et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés

VALIDEIa constitution des 6 commissions communales et désigne les membres suivant :

<u>COMMISSION EN CHARGE DES AFFAIRES SCOLAIRES</u> composée de 4 membres : David BOURGEOIS - Patricia DONDEY - Léa GONNET - Mélissa NURY

**COMMISSION EN CHARGE DES TRAVAUX** composée de 5 membres :

François SOULAVIE - Thierry ARNAUD - Annie CHARROUD - Christian GANDON - Hervé GIAUFRET

COMMISSION EN CHARGE DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT composée de 5 membres : Pascal RAVEL - Thierry ARNAUD - Annie CHARROUD - Françoise MAYRAS - Geneviève TROUILLAT

<u>COMMISSION ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES</u> composée de 5 membres : Annie CHARROUD - Cyrille AVIAS - Joël BOYER - Françoise MAYRAS - François SOULAVIE

**COMMISSION COMMUNICATION** composée de 6 membres :

David BOURGEOIS - Joël BOYER - Nathalie DALLARD - Patricia DONDEY - Léa GONNET - Thierry MAURIN

COMMISSION BIBLIOTHEQUE composée de 2 élus et 4 bénévoles actifs :

David BOURGEOIS - Anne OLLIER

Nadine FERRIERE - Danièle MALAVAL - Cécile JAUVART - Denis BOUCHON

Le Maire est membre d'office de toutes les commissions

## 15-2020 Commission d'Appel d'Offres

Sont élus, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**Membres Titulaires:** 

Annie CHARROUD - Hervé GIAUFRET- François SOULAVIE

Membres suppléants :

Thierry ARNAUD - David BOURGEOIS - Thierry MAURIN

VOTE: Adoptée à l'unanimité

## 16-2020 Commission des impôts directs

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser une liste de 32 noms (pour les communes de plus de 2000 habitants) parmi lesquels seront nommé le directeur des services fiscaux 8 titulaires et 8 suppléants :

François SOULAVIE - Patricia DONDEY - David BOURGEOIS - Annie CHARROUD - Pascal RAVEL - Thierry ARNAUD - Cyrille AVIAS - Marie-Claude BANNIER - Joël BOYER - Nathalie DALLARD - Christian GANDON - Hervé GIAUFRET - Léa GONNET - Thierry MAURIN - Françoise MAYRAS - Mélissa NURY - Anne OLLIER - Geneviève TROUILLAT - Philippe LEMERY - Robert SOUTEYRAND - Florian PARIS - Viviane DUNY - Nicole BOUDOT - Lydie VARRAUD - Vanessa RIFFARD - Sandrine GANDON - Bernard LACOSTE - Pierre GARCIA - Dominique CHARNAY - Corinne CHAMPETIER - Nadine FERRIERE - Julia BOYER

VOTE: Adoptée à l'unanimité

## 17-2020 Délégué au Syndicat Mixte Du Parc Naturel Régional Des Monts D'Ardèche

Sont désignés à l'unanimité des membres présents et représentés :

Délégué titulaire : Joël BOYER

Délégué suppléant : Geneviève TROUILLAT

pour représenter la commune au Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

## 18-2020 Désignation des Délégués au Syndicat Tout en bus

Sont désignés, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Délégué Titulaire :François SOULAVIEDélégué Suppléant :Christian GANDON

pour siéger à l'assemblée de Tout'en bus

VOTE: Adoptée à l'unanimité

## 19-2020 Désignation des délégués de la commune siégeant au Comité Syndical du SDE07

Sont désignés à l'unanimité des membres présents et représentés :

**Délégué titulaire :** Annie CHARROUD **Délégué suppléant :** Christian GANDON

pour représenter la commune d'Ucel au sein du Comité Syndical du SDE07

VOTE: Adoptée à l'unanimité

#### 20-2020 Délégués au SEBA

Sont désignés à l'unanimité des membres présents et représentés : **Délégués Titulaires :** Christian GANDON - Joël BOYER - Hervé GIAUFRET

Délégués Suppléants: Marc SOUTEYRAND - Cyrille AVIAS - Françoise MAYRAS

VOTE: Adoptée à l'unanimité

#### 21-2020 Délégué au Syndicat NUMERIAN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

DESIGNE **Mr BOURGEOIS David** en qualité de représentant de la commune pour participer au collège électoral qui sera chargé d'élire une liste de représentant délégué au Comité syndical du Syndicat Mixte NUMERIAN.

VOTE: Adoptée à l'unanimité

## 22-2020 Délégué au Syndicat de Développement d'Equipement et d'Aménagement (SDEA)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

DESIGNE **Mme** Annie CHARROUD en qualité de représentant de la commune pour participer à l'assemblée générale qui sera chargée de désigner les 28 membres Comité syndical du SDEA.

VOTE: Adoptée à l'unanimité

## 23-2020 Délégués aux Communes Forestières De L'Ardèche

Sont désignés à l'unanimité des membres présents et représentés :

**Délégué Titulaire :** Pascal RAVEL **Délégué Suppléant :** Françoise MAYRAS

pour siéger à l'assemblée des Communes Forestières de l'Ardèche

VOTE: Adoptée à l'unanimité

## 24-2020 Délégués au CNAS

Monsieur le Maire rappelle que suite au renouvellement des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation de deux délégués de la commune au sein des instances du CNAS.

Ces deux délégués sont un représentant des élus et un représentant des agents

DESIGNE, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Collège des élus Patricia DONDEY
Collège des Agents Aurélie JALADE

pour siéger à l'assemblée du CNAS.

VOTE: Adoptée à l'unanimité

## 25-2020 Désignation du Correspondant à la Défense

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**DESIGNE M. David BOURGEOIS** 

Comme correspondant défense de la commune d'Ucel.

VOTE: Adoptée à l'unanimité

## 26-2020 Délégués à la Maison de L'emploi et de la Formation de L'Ardèche Méridionale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

DESIGNE M. Christian GANDON

pour siéger à l'assemblée de la Maison de l'Emploi et de la formation de l'Ardèche méridionale.

VOTE: Adoptée à l'unanimité

13 route de Saint Julien 07200 UCEL

## 27-2020 Convention d'autorisation de passage et participation financière pour la pratique de la course d'orientation

Après avoir écouté l'exposé du Maire et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés.

- APPROUVE la participation financière de la commune pour un montant de 173,98 €
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.
- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

VOTE: Adoptée à l'unanimité

#### 28-2020 SEBA - Adhésion de la commune de Saint Sauveur de Cruzière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

• DONNE un avis favorable à l'adhésion de la commune de Saint Sauveur de Cruzière au titre de la compétence facultative "assainissement non collectif".

VOTE: Adoptée à l'unanimité

## 29-2020 SEBA - Extension des réseaux

Afin de donner suite à une demande urbanistique, il convient de renforcer le réseau d'assainissement "Impasse des Noisettes".

Après avoir écouté l'exposé du Maire et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés.

- APPROUVE la participation financière de la commune pour un montant de 3500 €,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,
- DIT que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

VOTE: Adoptée à l'unanimité

## 30-2020 Participation aux frais de fonctionnement de la ULIS

Le conseil municipal, après avoir écouté l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

APPROUVE la participation financière de la commune d'Ucel d'un montant de 1 024 € par enfant, au titre de l'année scolaire 2019-2020, pour les frais de fonctionnement des élèves ucellois scolarisés en classe ULIS 4 à Aubenas (2 élèves)

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les conventions.

VOTE: Adoptée à l'unanimité

## 31-2020 Participation aux interventions musicales en milieu scolaire pour l'année 2020/2021

Le Conseil Municipal, après avoir écouté l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- DECIDE de souscrire, pour l'année scolaire 2020-2021, à la convention de sensibilisation aux pratiques musicales 2 forfait unique et 2 forfaits spécifiques pour un montant total de 2 190 €,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention,
- CHARGE Monsieur le Maire de procéder au recouvrement de la participation financière de l'amicale laïque de 50 % soit un montant tital de 1 095 €

VOTE: Adoptée à l'unanimité

Mail: mairie-ucel@wanadoo.fr / Site Internet: www.mairie-ucel.fr

## **Questions Diverses**

#### FUL:

<u>Le Maire</u> donne lecture du courrier du Département expliquant le dispositif du Fonds Unique Logement.

Il explique que le Département fait un appel de fonds pour permettre le versement d'aide pour l'accès et le maintien dans le logement de personnes rencontrant des difficultés.

Ce point sera à l'ordre du jour du prochain conseil.

## Distribution de Masques

<u>Patricia DONDEY</u> rappelle qu'une dernière distribution de masques se fera à la mairie le samedi 13 juin de 9hà 12h.

## Feu d'Artifice

Christian GANDON demande quelle est la décision pour le feu d'artifice du 13 juillet 2020.

Le Maire explique que compte tenu de la situation sanitaire, il ne pourra pas y avoir de bal ni de buvette à l'issue du feu.

De plus, la société de tirage des feux préconise un tir depuis un stade ou une esplanade. Or la réputation du feu d'artifice d'Ucel est due au fait qu'il soit tiré depuis le grand village, ce qui nécessite la mobilisation d'une quinzaine de personnes sur une journée pour l'installation et une dizaine pour désinstaller.

Aussi, au vu de ces éléments le feu sera annulé pour 2020.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h10

Fait à UCEL Le secrétaire de séance, Mme BANNIER Marie-Claude

